

Note Flash du SIES



Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°20

Novembre 2018

Inscription des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2018-2019

Les données sont issues d'une enquête annuelle spécifique menée fin octobre auprès des universités, et qui porte sur les nouveaux inscrits en 1^{ère} année de cursus licence, dite « enquête 20 ».

La date d'observation est fixée au 20 octobre de chaque année universitaire. L'enquête est une enquête « flash » sur 3 jours. A cette date, les informations remontées par les universités sont encore provisoires et susceptibles d'évoluer.

Les données définitives et globales pour l'année 2018-2019 seront issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités) du 15 janvier 2019.

Le champ couvert par cette note sur « l'enquête 20 » est constitué des 66 universités (France entière hors Nouvelle-Calédonie), de l'université de Lorraine, du CUF de Mayotte, de l'Institut national universitaire d'Albi et des Comues Université Paris-Saclay et Paris-Sciences-Lettres sur leur champ d'accréditation.

Une forte hausse des inscriptions à l'université : +7,4 % hors doubles inscriptions en CPGE, selon les données provisoires

En 2018-2019, selon les données provisoires établies au 20 octobre, le nombre d'inscriptions des nouveaux bacheliers en première année de cursus licence à l'université est de 288 000, en progression de +7,2 % par rapport aux données provisoires établies à la même date pour l'année universitaire 2017-2018. Hors doubles inscriptions des étudiants en CPGE, l'augmentation s'élève à +7,4 %, soit 19 600 inscriptions supplémentaires. La hausse du nombre d'inscriptions est très élevée aussi bien en IUT (+7,3 %) qu'à l'université hors IUT (+7,4 % h. CPGE). Cette forte progression est liée à l'augmentation exceptionnelle du nombre des candidats et donc des lauréats au baccalauréat en 2018, du fait du boom démographique de l'an 2000, ainsi qu'à l'accroissement des capacités d'accueil à l'université mises en place en anticipation de cet afflux. La hausse qui sera mesurée sur les données définitives pourrait néanmoins différer, car il n'est pas exclu que l'introduction d'un nouveau système de gestion des vœux à l'entrée dans l'enseignement supérieur ait pu modifier le rythme des inscriptions.

Parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université en première année de cursus licence, 81,1 % sont

titulaires d'un bac général (+0,4 point par rapport à 2017), 15,2 % d'un bac technologique (+0,5 point) et 3,7 % d'un bac professionnel (-0,8 point).

En forte croissance, les nouveaux bacheliers s'inscrivent massivement à l'université

La très forte hausse du nombre de lauréats 2018 au baccalauréat général (+6,4 %) se traduit par une augmentation, de plus grande ampleur encore, des inscriptions à l'université : + 8,7 % (hors IUT). Par conséquent, le taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux à l'université hors IUT, après une légère baisse en 2017, augmente à nouveau.

Cette propension plus élevée à s'inscrire en première année universitaire hors IUT s'observe pour toutes les séries du baccalauréat général : bacheliers en série économique (+14,4 % - nombre de lauréats : +10,1 % à la session 2018), bacheliers en série littéraire (+1,3 % à l'université ; stabilité pour les lauréats à la session 2018) et bacheliers en série scientifique (+8,0 % ; +6,0 % à la session 2018).

Répartition par bac des nouveaux entrants dans les universités françaises

	Année universitaire		Évol.	Évol. hors CPGE
	2017-2018	2018-2019		
Université hors IUT	220 700	236 800	7,2%	7,4%
Nouveaux bacheliers généraux	184 500	200 300	8,4%	8,7%
dont bac S	93 000	100 500	7,9%	8,0%
bac ES	56 100	63 900	13,9%	14,4%
bac L	35 400	35 900	1,3%	1,3%
Nouveaux bacheliers technologiques	24 800	26 700	7,7%	7,7%
Nouveaux bacheliers professionnels	11 400	9 800	-13,7%	-13,6%
IUT	47 700	51 200	7,3%	7,3%
Nouveaux bacheliers généraux	32 000	33 200	3,6%	3,6%
dont bac S	19 600	20 300	3,6%	3,6%
bac ES	11 500	12 000	4,6%	4,6%
bac L	900	900	-7,4%	-7,4%
Nouveaux bacheliers technologiques	14 900	17 200	15,4%	15,4%
Nouveaux bacheliers professionnels	800	800	4,2%	4,2%
Total	268 400	288 000	7,2%	7,4%

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

Le taux de poursuite des bacheliers généraux en IUT fléchit à nouveau, avec une croissance des inscrits (+3,6 %), inférieure à celle du nombre de bacheliers.

Les nouveaux bacheliers de la série technologique enregistrent une progression de leur taux de poursuite en IUT : le nombre d'inscriptions augmente très fortement (+15,4 %) au regard de celle des lauréats (+7,8 % à la session 2018). L'effectif des nouveaux bacheliers technologiques à l'université hors IUT progresse en revanche quasiment dans la même proportion que celui des lauréats (+7,7 %).

Par contraste, on observe un décalage entre évolution du nombre de bacheliers professionnels et évolution de leurs inscriptions à l'université : selon les données provisoires, le nombre de bacheliers professionnels de la session 2018 inscrits en 1^{ère} année universitaire hors IUT diminue très fortement (-13,6 %) alors que le nombre de lauréats augmente de 1,3 %. La baisse de la poursuite des bacheliers professionnels en université hors IUT, observée depuis 6 ans, se poursuit ainsi en 2018. En IUT, leur taux de poursuite demeure très faible (inférieur à 1 %).

Des évolutions très marquées dans toutes les disciplines

Toutes les disciplines bénéficient d'une forte croissance du nombre de nouveaux bacheliers inscrits.

Après un fléchissement en 2017, les nouvelles inscriptions en disciplines scientifiques renouent, en 2018, avec le fort dynamisme observé les années précédentes. Hors doubles inscriptions en CPGE, l'évolution est de +9,4 % (après -1,6 % entre octobre 2016 et octobre 2017).

En sciences économiques, gestion et AES, les nouvelles inscriptions croissent de 15,7 % (h. CPGE) après un repli de 4,7 % l'année précédente.

En STAPS, les effectifs sont à niveau en forte

croissance (+9,4 %) après la stabilisation observée en octobre 2017.

L'attractivité des disciplines d'arts, lettres, langues, SHS se confirme : +7,8 % h. CPGE après +2,8 % l'an passé. En droit également, le nombre d'inscriptions progresse significativement, avec une hausse de +4,4% des inscriptions à l'entrée en première année, après une progression de 1,7 % l'année précédente.

En revanche, le nombre de nouveaux bacheliers inscrits dans les disciplines de santé ne progresse que légèrement (+1,5 %) au regard du nombre de lauréats du baccalauréat, après une hausse de 1,0 % en 2017.

Inscriptions des nouveaux bacheliers dans les universités françaises par groupes disciplinaires

Groupes disciplinaires	Année universitaire		Évol.	Évol. hors CPGE
	2017-2018	2018-2019		
Droit	33 400	35 000	4,5%	4,4%
Economie, Gestion, AES	24 500	28 100	14,2%	15,7%
Arts, Lettres, Langues, SHS	73 800	79 500	7,6%	7,8%
Sciences, STAPS	52 800	57 600	9,1%	9,4%
...dont Sciences	37 200	40 500	8,9%	9,4%
...dont STAPS	15 600	17 100	9,4%	9,4%
Santé	36 200	36 700	1,5%	1,5%
Université hors IUT	220 700	236 800	7,2%	7,4%
IUT	47 700	51 200	7,3%	7,3%
Total	268 400	288 000	7,2%	7,4%

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

Diane Marlat
MESRI- SIES

L'enquête dite « Enquête 20 » recense le nombre de nouveaux entrants inscrits à l'université au 20 octobre. Un étudiant nouvel entrant dans le système d'enseignement supérieur français est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non. La première année de cursus licence recouvre les licences LMD, les DUT, les formations de santé, de cycle préparatoire aux formations d'ingénieurs, les diplômes universitaires.

Seule la population des nouveaux bacheliers inscrits à l'université, évaluée au 20 octobre 2018, fait ici l'objet d'une analyse, car il s'agit de la population la plus significative de l'Enquête 20, pour laquelle la variation du nombre d'inscriptions entre le 20 octobre et le 15 janvier est la plus faible. En 2017, l'enquête n°20, couvrait 92 % des nouveaux bacheliers in fine recensés au 15 janvier 2018.

Il n'est pas possible d'extrapoler les évolutions relatives aux nouveaux bacheliers, présentés dans cette note, à l'ensemble des nouveaux entrants à l'université. En effet, les effectifs des autres étudiants nouvellement inscrits (notamment les étudiants en réorientation en provenance d'autres filières, les étudiants en mobilité internationale) ont leurs déterminants propres, et donc une évolution qui peut être très sensiblement différente de celle des effectifs de nouveaux bacheliers.

Depuis 2014-2015, les évolutions en première année de cursus licence sont impactées par le conventionnement généralisé entre les lycées accueillant des élèves en classes préparatoires et les EPSCP. L'impact est très disparate nationalement au 20 octobre, certaines universités n'ayant encore inscrit aucun de ces étudiants et d'autres ayant terminé leurs inscriptions parallèles, qui augmentent à certains égards artificiellement leurs effectifs.

La comparaison avec les résultats analogues de l'enquête 20 d'octobre 2017, effectuée tout au long de cette note, doit être interprétée avec prudence car elle peut être faussée par des « effets de calendrier », les inscriptions n'étant pas forcément effectuées au même rythme que l'an passé dans les différents établissements, surtout avec la mise en place de Parcoursup, au calendrier différent de l'outil précédent (Admissions Post Bac). Le caractère provisoire des données et des évolutions calculées est plusieurs fois rappelé.

Pour en savoir plus :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24777/les-publications-du-m.e.s.r.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid134768/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2017-2018.html>